

ATOUTS & TERRITOIRES

Février 2018 / N°3

L'EDITO



L'année 2018 s'est ouverte sous le signe manifeste de la reprise économique. Même si tous les secteurs n'en bénéficient pas avec la même force, et si certaines déconvenues restent à déplorer, la crise est bel et bien derrière nous. Il nous faut prendre conscience du fait que son démarrage remonte aujourd'hui à près de 10 ans et que la donne est à présent très différente.

Le redémarrage implique avant tout une mobilisation sans précédent autour de l'emploi et des compétences, sans quoi tout le bénéfice de la reprise serait inéluctablement anéanti. C'est pourquoi notre bataille autour des compétences se poursuit tant au plan opérationnel que politique.

En témoignent l'ambitieux programme de la Semaine de l'Industrie, que vous trouverez en fin de numéro, tout comme notre engagement au titre de la réforme de la formation.

Sur ce dernier point, et aux côtés de nos branches adhérentes, nous resterons attentifs à ce que soient maintenus les équilibres indispensables au développement de l'apprentissage qui demeure parfois le seul vecteur sérieux de recrutement pour certaines de nos entreprises.

Ces positionnements se traduisent avant tout concrètement sur le terrain et je tenais à remercier tout particulièrement celles et ceux d'entre vous qui régulièrement acceptent d'ouvrir leurs portes ou bien de témoigner sur des forums et manifestations destinés à promouvoir les métiers.

Soyez assurés de notre plein et entier soutien !

Daniel FILLON, Président du MEDEF Eure-et-Loir

Le 4 pages de nos entreprises d'Eure-et-Loir





• LE SRADDET, une chance pour le MEDEF Eure-et-Loir de s'engager dans le débat public

Issue de la loi « NOTRe » de 2015, la mise en place obligatoire d'un « Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire » doit permettre la fusion de l'ensemble des schémas jusqu'alors mis en place par les Conseils Régionaux (aménagement et développement du territoire, infrastructures et transports, intermodalité, climat, air et énergie, prévention et gestion des déchets).

Le calendrier de mise en place, au plus tard à l'été 2019, impose aux Régions de lancer une large phase de consultation auprès de l'ensemble des composantes de la société civile au cours de l'année 2018.

Le MEDEF Centre-Val de Loire, les MEDEF territoriaux, de même que l'ensemble des Branches Adhérentes sont ainsi directement associées aux travaux préparatoires de ce schéma : participation aux ateliers organisés dans chaque bassin d'emplois et travail collaboratif au sein du MEDEF régional, de manière à aboutir à une contribution écrite.

Pour l'Eure-et-Loir, notre MEDEF a déjà participé à deux ateliers (le 26 décembre à Chartres et le 25 janvier à Dreux) Daniel FILLON préside la commission régionale dédiée.

Plus spécifiquement, notre MEDEF a choisi d'apporter sa réflexion sur trois thèmes de prédilection :

- L'équilibre et égalité des territoires et désenclavement des territoires ruraux, au titre de notre naturelle implication dans l'aménagement du territoire,
- L'implantation des infrastructures d'intérêt régional, au titre de notre engagement dans les réflexions relatives au développement des infrastructures de transport et d'adaptation de l'offre de formation, singulièrement dans le champ de l'enseignement supérieur et des plateaux techniques,
- La prévention et gestion des déchets, convaincus que nous sommes de la potentialité économique que peuvent représenter pour nos territoires la valorisation des déchets comme l'éco-conception.

• Le MEDEF Eure-et-Loir au service du Handicap

À la suite de travaux préparatoires, un club Handicap a été lancé en Eure-et-Loir le 14 décembre 2017. Bien qu'il existe des avancées dans le domaine, des barrières psychologiques existent toujours quant à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. C'est en faisant ce constat, lors de sa venue en Eure-et-Loir, que Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État aux personnes handicapées, a souhaité une mobilisation concertée des entreprises et de tous les acteurs sociaux et médico-sociaux, des membres du service public de l'emploi.

C'est la concrétisation d'une idée lancée par le MEDEF Eure-et-Loir il y a de cela un an, lors d'une réunion d'information qui s'est déroulée en ses locaux le 15 février 2017. Cette réunion était organisée en partenariat avec ces mêmes acteurs que sont la Direccte, l'AGEFIPH, Phare 28 et a mis l'accent sur des témoignages quant aux bonnes pratiques liées à la situation de handicap en entreprise. Ainsi, c'est en toute logique que le MEDEF Eure-et-Loir s'est joint aux travaux préparatoires et au lancement de ce Club Handicap, en la personne de Kévin NUNEZ, et c'est sur ce même fonctionnement que ce Club vivra. Tous nos adhérents qui seraient intéressés par la question du handicap peuvent s'y inscrire en nous contactant, car comme pour l'embauche des femmes dans nos entreprises, cette question fait partie de nos préoccupations. Et c'est dans ce sens que l'APE 28 s'est inscrite tout récemment dans le Club. L'APE 28 (Action Préparatoire à l'Emploi 28) est un dispositif départemental qui a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle d'adolescents et jeunes adultes âgés de 16 à 20 ans en situation de handicap et inscrits dans un des

Etablissements et Services Médico-Sociaux. Médico-Sociaux.

L'APE 28 propose des réponses innovantes dans le cadre des missions d'accompagnement dans le but de développer l'inclusion et l'autonomie des personnes en situation de handicap. Ce dispositif qui repose fondamentalement sur l'alternance, permet à la fois la réalisation de stages professionnels extérieurs, la réalisation de modules et moyens de socialisation, de même que l'accès à la culture et l'acquisition des apprentissages d'autonomie sociale en matière de préparation à l'emploi.



Sophie BROCAS, Préfète d'Eure-et-Loir, entourée des entreprises, des acteurs sociaux et médico-sociaux, des membres du service public de l'emploi / source : l'Écho Républicain

AU COEUR DE NOS ENTREPRISES

• La Société Maflow France Automotive SAS, en plein cœur du Jardin d'entreprises



Maflow France Automotive SAS, société présente au Jardin d'entreprises de Chartres depuis 1996, est une filiale du groupe Polonais BORYSZEW, l'un des plus grands groupes industriels de Pologne et composé de plus de 90 compagnies à travers le monde.

La société Maflow France emploie 129 salariés sur une surface totale de 19800 m² et propose actuellement à la location une surface de 471 m² de bureaux à louer (Tél : 02 37 30 42 29). Ayant pour principaux clients le secteur automobile (PSA ; Renault ; Renault Trucks) et le secteur Aéronautique et Spatial (Tecalmit Aerospace, fournisseur de Airbus Helicopters), elle est spécialisée dans la conception, le développement et la fabrication de flexibles transferts de fluide. Ainsi, ses principales fonctions-produits sont les tuyauteries d'air conditionné et l'assistance hydraulique haute et basse pression.

Le savoir-faire des salariés de Maflow permet d'offrir une prestation complète à ses clients de par la qualité des process et des services annexes à la production :

- un Bureau d'Etudes qui assure chaque étape du produit, de sa co-conception avec le client à sa fabrication ;
- un service prototypes qui assure également la réalisation en petites séries ;
- un service production dont les compétences métiers sont diversifiées et adaptables à plusieurs secteurs d'activité (coupe, formage cintrage, soudage, brasage) ;
- une équipe logistique performante ;
- une politique d'amélioration continue qui garantit un service client optimisé ;
- un taux d'exigence de satisfaction client de 100%.

Maflow France est certifiée ISO TS 16949, la norme concernant la démarche qualité dans l'industrie automobile, et prépare sa transition à l'IATF, nouvelle norme internationale de ce secteur.

La société Maflow est également engagée dans une démarche environnementale en étant certifiée ISO 14001.



Directeur de site : Sebastian KESIK
MAFLOW FRANCE AUTOMOTIVE S.A.S

Le jardin d'entreprises - 2, Av. Gustave Eiffel
CS 60897 - 28008 Chartres Cedex
Tel : 02 37 30 42 00

Le Territoire

• Le Jardin d'entreprises de Chartres ne cesse de pousser

Chartres est la capitale administrative et économique du département de l'Eure-et-Loir. Depuis plus de 50 ans, la transformation des stratégies d'entreprises et les avancées technologiques ont permis le développement du secteur tertiaire, aujourd'hui premier pôle économique de Chartres Métropole.

Avec plus de 11 000 emplois, le territoire de Chartres métropole est le premier pôle tertiaire de la région Centre-Val de Loire depuis Paris. Grâce à ce positionnement géographique, à des coûts fonciers et salariaux inférieurs à la région parisienne, l'activité économique ne fait que se développer, l'industrie y reste particulièrement présente. C'est pourquoi le Jardin d'entreprises de Chartres s'agrandit et de nouvelles entreprises s'y implantent.



Situé à cheval sur les communes de Nogent-le-Phaye, Chartres et Gellainville, à proximité de l'autoroute A11 et de la N10 direction Paris, le Jardin d'entreprises constitue un véritable poumon économique du bassin chartrain.

Maflow France Automotive SAS est situé au centre de cette zone d'activité mais est loin d'être la seule. En effet, 250 sociétés cohabitent sur une superficie totale de 380 hectares. Depuis 2003, plus de 70 000 m² de bureaux y ont été construits.

Et cette zone d'activité va continuer à évoluer. À ce titre l'extension du Jardin d'entreprises, programmée sur 24 à 36 mois, est un projet d'envergure portant sur une superficie de 190 hectares destinée à accueillir des entreprises industrielles et tertiaires, dans le prolongement de la zone existante. Cette opération comprendra également un Pôle de Vie et c'est la raison pour laquelle, en prévision, l'hébergement présent dans la zone augmente sa capacité d'accueil.

Reprise de l'activité et des embauches, positionnement stratégique, recherche de personnel hautement qualifié, volonté de développement de la part de Chartres Métropole, sans oublier l'accompagnement complet des entreprises, tous ces éléments tendent vers une évolution quantitative mais surtout qualitative de la zone d'activité.

LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE



L'UIMM et le MEDEF Eure-et-Loir se mobilisent pour préparer l'édition 2018 de la Semaine de l'Industrie qui se déroulera du 27 mars au 1er avril 2018 au cours de laquelle auront lieu des manifestations à destination d'un public diversifié.

- le samedi 24 mars 2018 : Journée portes ouvertes de l'industrie au lycée des métiers de Sully de Nogent-le-Rotrou où des entreprises présenteront leurs métiers.
- le 26 mars 2018 : Visite du CFAI de Châteaudun avec le témoignage d'une entreprise en partenariat avec le SPRO Châteaudun/Nogent le Rotrou à destination des 16-30 ans pour promouvoir l'apprentissage.
- le 27 mars 2018 : « L'usine du futur » virtuelle du Salon Global Industrie (Villepinte) que visiteront plus de 200 élèves du bassin de Nogent-le-Rotrou et Châteaudun ainsi que des demandeurs d'emploi.
- le 28 mars 2018 : Visite d'une entreprise en partenariat avec l'Afpa dans le cadre du programme Hope destiné à des réfugiés engagés dans une action de formation au métier de soudeur.
- le 29 mars 2018 : Organisation d'un Job dating en nos locaux en partenariat avec Pôle Emploi.

Tout au long de la semaine, des industriels ouvriront leurs portes à des demandeurs d'emploi et à des prescripteurs/orienteurs. 7 visites sont ainsi envisagées en partenariat avec le SPRO de Chartres et le GEIQ Industrie 28.

L'ÉVÈNEMENT

• Lancement du CLUB RH

Le MEDEF Eure-et-Loir et l'Association nationale des Directeurs des Ressources Humaines (ANDRH – Groupe Eurélien) sont heureux de vous annoncer la naissance d'un nouveau rendez-vous dédié aux RH et aux bonnes pratiques RH.

« **La Trimestrielle RH** » se déroulera sous le format d'une matinale de 2 heures dans les locaux du MEDEF Eure-et-Loir.

Lieu d'échanges autour des pratiques RH, cette rencontre sera animée par la contribution de grands témoins, et nous permettra de partager un moment convivial autour d'une problématique qui nous concerne tous. C'est pourquoi nous avons décidé de combiner les forces respectives de nos réseaux pour vous offrir cette nouvelle occasion de vous rencontrer, sur la base d'un concept faisant alterner plusieurs séquences sur un mode proactif : apport théorique, témoignages et échanges de bonnes pratiques.

Le calendrier prévisionnel pour 2018 est le suivant :

- 13 mars de 8h15 à 10h15 – Comment gérer et prévenir l'absentéisme
- 14 juin de 8h15 à 10h15 – Prévention du Contentieux Social (I) : les Prud'hommes
- 18 septembre de 8h15 à 10h15 – Prévention du Contentieux Social (II) : la Cour d'appel
- 8 novembre de 8h15 à 10h15 – Comment fonctionne l'URSSAF

Vous recevrez en temps utile une invitation venant confirmer chacune de ces dates.

L'AGENDA

• RÉUNIONS :

20 mars 2018 à 9h

Le Comité Social Économique (CSE)

27 mars de 9h30 à 16h30

L'encadrement, acteur de la prévention

17 avril 2018 à 9h

Document unique d'évaluation des risques

19 avril 2018 de 9h30 à 16h30

Le président du CHSCT et les missions de prévention du CSE

BIENVENUE & MERCI À

PROVOCOM



LES MANDATS

- Election de Claudine LEPAREUR (Fepem) à la présidence du Conseil de prud'hommes de Chartres ;
- Election de Valérie MINISCLOUX (Medef) à la présidence du Conseil de prud'hommes de Dreux ;
- Désignations au CESER d'Annelise BREHIN (Asahi Diamond) (UIMM Région Centre-Val de Loire) et de Françoise PROVOST (Provocom) - (Medef) ;
- Patrick VERITE (Cabaplast) élu Président au Conseil départemental d'Eure-et-Loir de l'Urssaf Centre-Val de Loire - (Medef) ;
- Patrick VERITE élu Président de l'Urssaf Régionale - (Medef) ;
- CAF : Chef de file Bruno GUENARD (Cabaplast) - (Medef) ;
- Désignés Administrateurs de l'ADEFIM Région Centre-Val de Loire : Mme Carole LEBRUN (Fillon technologies) et M. Michel LUIRE (SMTG) nos représentants de l'UIMM 28.